



DELIBERATION n° Del.2023-XI-195
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

Commune de
Faverges-Seythenex

DATE DE LA CONVOCATION

Le Jeudi 07 Décembre
2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice : 33
- présents : 28
- représentés : 5
- absents ou excusés : 0
- votants : 33

Acte certifié exécutoire par le
maire compte-tenu :

Du dépôt en Préfecture le
20 DEC. 2023

De la publication le

20 DEC. 2023

PRESENTS : Jacques DALEX, *Maire*,
Martine BRASSOUD, Claude GAILLARD, Christine DUMONT-THIOLLIERE,
Georges VIGNIER, Martine BEAUMONT, Marc BRACHET, Jean-Pierre
PORTIER, *Adjoints au maire*, Bernard PAJANI, Michel VOISIN, Liliane
THORENS, Michèle TARDIVET-MERCIER, Jeannie TREMBLAY-GUETTET
(*J.Tremblay-Guettet Arrivée à 18h47*) Florence GONZALES, Gilles
ANDREYON, Mohammed FAYEK, Sophie FERNANDEZ, Julien PORTIER,
Anne-Marie BERNARD, Véronique BOUCHET, David DUNAND-
CHATELLET, Julie DENAMBRIDE, Damien VACHERAND-DENAND, Yves
CREPEL, Christiane LECUYER, Olivier TISSOT-DUPONT, Dominique
GOUSSARD, Virginie DUPONT *Conseillers municipaux*

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

Brigitte BOISSON a donné procuration à Marc BRACHET, Agnès
BALLIEU a donné procuration à Liliane THORENS, François HUSAK a
donné procuration à Christine DUMONT-THIOLLIERE, Jean-Philippe
MARTINET a donné procuration à Virginie DUPONT, Françoise
KLEMENCIC a donné pouvoir à Yves CREPEL

ABSENTS :

Secrétaire de Séance : Bernard PAJANI

**Cession gratuite d'une parcelle de terrain cadastrée section D n°4443 appartenant à la
Commune de Faverges-Seythenex au profit de la Communauté de Communes des Sources
du Lac d'Annecy et située Route d'Annecy au lieu-dit « Les Boucheroz Nord »**

Rapporteur : Monsieur Marc BRACHET, Adjoint au Maire

Un accord est intervenu entre la Commune de Faverges-Seythenex et la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, relatif à la cession gratuite d'une parcelle cadastrée section D n°4443 d'une superficie de 35 m² située Route d'Annecy au lieu-dit « Les Boucheroz Nord », selon le plan joint en annexe.

Cette cession intervient dans le cadre du projet de construction d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours (CIS) porté par la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et fait partie du secteur choisi pour le projet.

La parcelle a été estimée à 1225 €uros selon l'avis du 16/11/2023 du service de la Division Domaine dont un exemplaire est joint en annexe, cependant la cession sera gratuite au profit de la CCSLA qui aura ainsi la maîtrise complète du foncier pour le futur CIS.

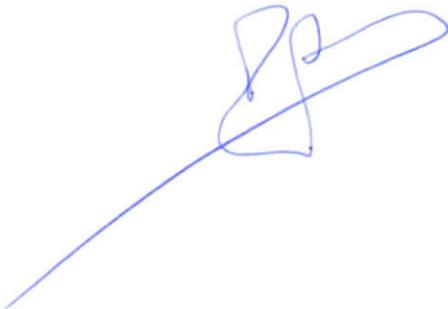
Les frais d'acte seront à la charge de la Communauté de Communes conformément à la délibération n°121/2023 du Conseil Communautaire du 09 novembre 2023.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- +** **APPROUVE** la cession gratuite de la parcelle cadastrée section D n°4443 appartenant à la Commune de Faverges-Seythenex au profit de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy selon les conditions indiquées ci-dessus,
- +** **AUTORISE** le Maire ou, en cas d'empêchement, un adjoint ayant cette délégation, à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toutes pièces administratives nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance,
Bernard PAJANI



Le Maire,
Jacques DALEX

